

## Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS

### **Arrêté du 15 avril 2019 portant affectation à la mission « Espace, armement et industries diverses liées aux activités régaliennes de l'État » du contrôle général économique et financier**

Le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'action et des comptes publics,  
Vu le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 modifié portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier, notamment son article 1<sup>er</sup> ;  
Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au contrôle général économique et financier ;  
Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;  
Vu l'arrêté du 8 août 1964 portant création d'une mission de contrôle économique et financier auprès des entreprises du secteur aéronautique et spatial, ensemble les arrêtés des 26 mai 1999, 24 mai 2005 et 12 octobre 2010 ayant modifié sa dénomination ;  
Vu l'arrêté du 2 janvier 2006 portant nomination, notamment, de Mme Anne CAZALA dans le corps du contrôle général économique et financier,

Arrêtent :

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme Anne CAZALA, contrôleur générale de 1<sup>re</sup> classe, est affectée à la mission « Espace, armement et industries diverses liées aux activités régaliennes de l'État » du contrôle général économique et financier, à compter du 11 juin 2019.

#### Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances et du ministère de l'action et des comptes publics.

Fait le 15 avril 2019.

Pour les ministres et par délégation :  
*La chef du contrôle général  
économique et financier,*  
HÉLÈNE CROCQUEVIELLE